

Nom de l'Association : N° d'affiliation : 087 --- ---

Président : (**doit être licencié USEP**) Téléphone : - - - - -

PRESIDENT – licencié USEP – MAIL OBLIGATOIRE : *le mail académique de préférence*

.....@.....

Vos identifiants de connexion vous ont été communiqués l'année dernière, si vous les avez égarés, connectez vous sur www.affiligue.org et cliquez sur recevoir mes identifiants.

BON DE COMMANDE 2023-2024 ASSOCIATIONS SCOLAIRES-USEP

A Affiliation de l'association SCOLAIRE/USEP

Affiliation Ligue/USEP

(Affiliation de l'association à la LIGUE : 0 € + affiliation de l'association à l'USEP) : **37.00 €**

Total A : 37.00 €

B Adhésion des membres de l'association –

Adultes _____ **18.50 €** x adhérents = + _____ €

Enfants élémentaires _____ **5.30 €** x adhérents = + _____ €

Enfants maternelles _____ **4.70€** x adhérents = + _____ €

Total B : _____ €

Signature du Président (e)

Total A + B : _____ €

Règlement à établir à l'ordre de :

Ligue de l'Enseignement 87

Le présent bon de commande doit être accompagné de la demande d'affiliation dûment complétée et signée et de la fiche diagnostic.

Pour vos licences USEP voir au dos de ce document la procédure à suivre - merci

PROCEDURES SAISON 2023/2024 IDENTIQUES A SAISON PRECEDENTE pour les licences et pour l'affiliation (voir ci-dessous):

RAPPEL Connexion WEBAFFILIGUE:

www.affiligue.org

votre identifiant de connexion et votre code d'accès sont identiques à l'année précédente
Accessibilité 24h/24h

1. AFFILIER SON ASSOCIATION :

▶ Par le WEBAFFILIGUE :

Vous connecter au WEBAFFILIGUE et demander la ré-affiliation de l'association scolaire – une fois votre saisie enregistrée, éditer la demande d'affiliation, la signer, la scanner et nous l'envoyer soit depuis votre espace Webaffiligue, soit par courrier.

▶ SANS WEBAFFILIGUE :

Nous demander votre bulletin d'affiliation personnalisé (par mail et nous vous le transmettrons également par mail) l'éditer, le signer et nous le retourner.



2. DEMANDER LES LICENCES USEP :

RAPPEL : Depuis la saison 2014/2015, nous devons saisir nominativement tous les adhérents USEP (obligation du Ministère de l'Education Nationale)
L'enregistrement de ces informations communiquées par les associations sur les enfants licenciés à l'USEP a été déclaré auprès de la CNIL sous le numéro d'enregistrement : 1537850.

Lorsque votre affiliation a été enregistrée (suite à une des procédures précédentes), par l'USEP 87, vous pouvez procéder à vos demandes de licences.

POUR DEMANDER VOS LICENCES, VOUS DEVEZ VOUS CONNECTER AU WEBAFFILIGUE et procéder comme la saison précédente.

RAPPEL : Qu'est ce que le WEBAFFILIGUE

Une application Web gratuite pour faciliter la gestion de votre association et de vos licenciés USEP. Qui vous permet de ré-affilier l'association scolaire et de faire vos demandes de licences (détail des procédures ci-dessus):

- > Pour ré-affilier l'association,
- > pour renouveler des enfants déjà enregistrés en seul clic,
- > pour enregistrer des nouveaux enfants en 5 cases à compléter (Nom-prénom-date de naissance-sexe-section)
- > POUR LES ADULTES USEP – même procédure.

Lorsque vous avez terminé votre saisie, vous faites **«transfert à la fédération »**.

La fédération est avisée que vous avez effectué une nouvelle saisie et traite directement votre fichier. Vos licences et la facturation correspondante vous sont adressées par mail, comme la saison précédente

Vous pouvez compléter votre effectif tout au long de l'année